



**RENSEIGNEMENTS concernant l'inscription à l'examen
APNEISTE EXPERT EN EAU LIBRE (AEEL)
Grand Est 2020
Holtzheim les 3 et 4 octobre 2020**

Le Comité Régional d'Apnée Grand Est organise un **examen du niveau « apnéiste expert en eau libre » les 3 et 4 octobre 2020 (théorique et épreuves profondeur)** à la gravière du Fort de Holtzheim (67).
Démarrage 8h00 précises. Fin du stage le dimanche à 12h00.

- Nombre minimum de candidats : **4**
- Nombre maximum d'inscriptions : **8 candidats**
- Pré-inscription en ligne **et** envoi des pièces par courrier postal **avant le 15 septembre 2020.**
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdd5FTe3_t6wPft84_rPijDyhqg6v9Kn8cN_ludHvSxra_OA/viewform?usp=sf_link
- Clôture des inscriptions (dossier complet incluant la réception du chèque) : **le 20 septembre 2020**

Un programme complet de ces journées parviendra aux candidats et cadres le 27 septembre.

Conditions d'inscription :

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Être titulaire de la carte d'Apnéiste **Niveau 3 (A3)** ou **apnéiste confirmé eau libre (ACEL)** ou **IE2** de la F.F.E.S.S.M. (pour d'autres brevets, nous consulter)
- Être en possession de la carte de **RIFAA**.
- Être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée établi depuis moins de 1 an, et délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S de médecine du sport (Capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.
- Avoir reçu un apport théorique (attestation à produire)
- Avoir validé les épreuves piscine le jour de l'examen (attestation à produire)

Vous devrez venir à l'examen avec tous les documents nécessaires, votre carnet d'apnée avec la validation de vos épreuves piscines, et votre propre matériel lié à l'autonomie (dive, longe, etc.). N'oubliez pas non plus des masques pour respecter le protocole lié à la crise sanitaire. En outre, vous devrez remplir et signer l'auto-questionnaire COVID-19 (cf. page 4).

Participation financière :

Pour l'examen, les frais d'inscriptions s'élèvent à **80,00 €** (apnéistes Grand Est) et **100,00 €** (apnéistes autres régions), repas de samedi midi compris.

Ne sont pas inclus :

- Le coût de la carte Expert (12 €) que vous devrez régler à votre club. Attestation de réussite fournie par nos soins.
- L'hébergement
- Le repas du samedi soir (pris en commun dans un restaurant du coin)
- Le repas du dimanche midi (le stage prenant fin à midi)



En plus de l'inscription en ligne, **il vous faut obligatoirement envoyer par courrier postal l'ensemble des pièces indiquées sur la fiche d'inscription (page suivante) avant le 15/9/2020 à :**

Michel KOEBEL – 13 rue de Kolbsheim – 67200 STRASBOURG

Le chèque doit être libellé à l'ordre de : « **FFESSM CR Grand Est** ».

Toute l'équipe pédagogique sera ravie de vous accueillir à la Gravière du Fort de Holtzheim

Plan de situation de la Gravière du Fort de HOLTZHEIM



Reponsable des formations CRA Grand Est : Patrick LOUIS – IRA - patrick.louisp@orange.fr
Organisateurs : Vincent MULLER – MEF2s – v-muller@urm-metz.fr et Michel KOEBEL – MEF2s -
mkoebel@unistra.fr
Supervision du stage : Marc GROSJEAN – IRA – marc.grosjean@wanadoo.fr

Hébergement : Hôtel « Le roi soleil »

Adresse : 10 Rue Joseph Graff, 67810 Holtzheim – **Téléphone :** [03 90 20 22 22](tel:0390202222)

Les stagiaires doivent effectuer leur propre réservation. Possibilité de prendre une chambre à deux.



**FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE FINAL
APNÉISTE EXPERT EAU LIBRE
Gravière du Fort - 3 - 4 octobre 2020**

À renvoyer par courrier postal à Michel KOEBEL 13 rue de Kolbsheim 67200 STRASBOURG

NOM :

Prénom :

e- Mail :

Signature :

FFESSM

Joindre obligatoirement

- Copie de la licence FFESSM
- Copie de la carte **A3** ou **Apnéiste confirmé eau libre (ACEL)** ou de la carte **IE2 apnée**
- Chèque de 80 € (apnéistes Grand Est) ou 100 € (autres régions) à libeller à l'ordre de : *FFESSM- CR Grand Est*
- **Le chèque d'inscription sera acquis à la CRA Est et ne pourra être remboursé sauf pour maladie (certificat médical) ou raisons familiales grave.**
- La copie des attestations de formation théorique initiale et d'épreuves piscine

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDE



**AUTO-QUESTIONNAIRE AVANT LA PARTICIPATION À L'EXAMEN FINAL
« APNÉISTE EXPERT EN EAU LIBRE » DES 3 ET 4 OCTOBRE 2020
DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE AU COVID 19**

AUTO-QUESTIONNAIRE PRATIQUANT ou ENCADRANT à l'ADMISSION		
Depuis le début du confinement, avez-vous présenté un épisode de ...	OUI	NON
1-Fièvre (Température sup. ou égale à 38°C sur plusieurs prises) ?		
2-Toux récente ou une toux aggravée sur plusieurs jours ?		
3-Gêne respiratoire récente ou aggravée ?		
4-Douleur dans la poitrine ou un essoufflement anormal ?		
5-Douleurs abdominales, des nausées ou de la diarrhée ?		
6-Maux de gorge ou un écoulement nasal ?		
7-Fatigue importante et anormale ?		
8-Maux de tête inhabituels ?		
9-Perte du goût et/ou de l'odorat ?		
10-Variations anormales de la fréquence cardiaque ou des palpitations ?		
Avez-vous ...	OUI	NON
11-Été testé positif au Covid 19 ?		
12-Été en contact prolongé (+ de 15 mn à moins d'1 m) dans les 15 derniers jours avec une personne testée positive au Covid 19 ou en présentant des symptômes ?		

Si réponse **NON** à toutes les questions, admission possible dans les conditions identiques à celles d'avant l'apparition du Covid 19

Si réponse **OUI** à une des questions, nécessité de consulter un médecin avant la participation à l'examen dans le respect de l'annexe médicale produite à cet effet par la FFESSM.

Attestation à remettre aux organisateurs le 3 octobre à 8h

Je soussigné reconnais : - Avoir pris connaissance de l'auto-questionnaire Covid 19 et n'avoir indiqué « Oui » à aucune des questions posées. - Avoir été informé qu'en l'état des connaissances sur le Covid 19, d'éventuelles séquelles liées à cette contamination pourraient générer des conséquences dans le cadre de la pratique des activités subaquatiques.

Nom : Prénom :

Date : Signature :